



Le Club
Entreprises

Consultant*Seas*

ÉTUDE TERRAIN – MAROC



Un livrable de ConsultantSeas pour BeMed
Août 2020



SOMMAIRE



Rappels sur la méthodologie



Conclusions de l'étude



Analyse documentaire



Entretiens qualitatifs



Rappels sur la méthodologie



Rappels sur la méthodologie

Nous avons défini une méthodologie en 3 dimensions pour apporter des réponses aux objectifs fixés par BeMed.

Les objectifs fixés par BeMed

-  Identifier les problématiques propres aux contextes locaux des trois zones ciblées (Tunisie, Maroc et Liban)
-  Définir le type d'actions à mener (d'après les contextes locaux)
-  Cartographier les entreprises locales ou internationales de la chaîne de valeur du plastique et identifier leur rôle dans les problématiques identifiées ainsi que le lien qui existe entre elles.

Les 3 dimensions de la méthodologie



Entretiens qualitatifs



Analyse documentaire



Expertise interne





Conclusions de l'étude



Conclusions de l'étude

Vue d'ensemble des conclusions

Sur le contexte local

À propos des actions à mener

À propos des entreprises identifiées

Les entretiens qualitatifs et l'analyse documentaire peuvent être synthétisés en 8 conclusions principales.



Sur le contexte local – 6 conclusions

- Les principaux produits en plastique que l'on retrouve dans la nature sont les sacs à usage unique, les bouteilles et les produits agricoles.
- Les chiffonniers ont un rôle clé dans la collecte et le tri des déchets et plusieurs initiatives souhaitent organiser et formaliser leur travail.
- Un Programme National des Déchets Ménagers organise la collecte, le tri, la valorisation et la mise en décharge des déchets.
- Il existe une filière de recyclage au Maroc mais ses enjeux économiques limitent son impact en terme de protection de l'environnement.
- La réglementation interdisant le plastique à usage unique est limitée, et certaines lois empêchent la valorisation de certains déchets plastiques.
- La protection de l'environnement n'est pas une priorité, excepté dans les zones touristiques.



Sur les actions à mener – 1 conclusion

- Les facteurs clés de succès d'un projet sont l'inclusion de toute la chaîne de valeur du plastique et des pouvoirs publics avec l'établissement d'une gouvernance claire.



Sur les entreprises – 1 conclusion

- Plusieurs signaux montrent une volonté d'agir des entreprises, mais qui n'a pas encore été traduite en actions concrètes.



Conclusions de l'étude

Vue d'ensemble des conclusions

Sur le contexte local

Sur les actions à mener

Sur les entreprises identifiées



1 - Les principaux produits en plastique retrouvés dans la nature sont les sacs à usage unique, les bouteilles et les produits agricoles.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- Concernant les sacs en plastique à usage unique :
 - En théorie, depuis 2016 la loi interdit la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en matière plastique à usage unique sauf pour les sacs à usage industriel, les sacs agricoles, les sacs isothermes ou de congélation.
 - En pratique, les sacs à usage unique sont encore utilisés dans le petit commerce de proximité - qui est majoritaire au Maroc - car la population est assez peu sensibilisée aux risques sanitaires et environnementaux liés à leur utilisation et les alternatives aux produits plastiques sont méconnues ou jugées moins pratiques.
- Concernant les bouteilles d'eau : elles sont massivement utilisées à cause de l'absence d'eau potable courante.
- Concernant les déchets plastiques agricoles : il s'agit surtout de serres et de films de protection que l'on en retrouve en quantités car l'agriculture est très présente dans certaines zones.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Depuis l'interdiction de 2016 il y a moins de sacs à usage unique dans la nature mais les gens continuent quand même d'en utiliser, surtout avec les petits commerçants.

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : contexte social, contexte politique et légal, régulation sur le plastique, principales sources de pollution



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Faiza HAJJI, Abdellatif KHATTABI, Yousra MADANI

2 - Un Programme National des Déchets Ménagers organise la collecte, le tri, la valorisation et la mise en décharge des déchets.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- Le Programme National des Déchets Ménagers (PNDM), lancé en 2008, donne la responsabilité de la gestion des déchets aux municipalités et définit des directives applicables dans tout le pays :
 - La collecte est souvent déléguée à des entreprises privées selon un cahier des charges type non obligatoire issu du PNDM. Dans les zones urbaines, 85% des déchets sont collectés, mais le taux est plus faible dans les zones rurales faute d'infrastructures. En complément, de nombreux chiffonniers informels collectent et trient les déchets valorisables qui "échappent" à ce système de collecte.
 - Les déchets collectés sont tous acheminés vers des grossistes qui séparent les plastiques recyclables des autres.
 - Les plastiques recyclables sont revendus à des recycleurs et les autres terminent leur course dans des décharges non contrôlées (90% des décharges actuellement) où ils sont enfouis ou incinérés. L'État s'est fixé un objectif de 100% de décharges contrôlées, plus efficaces et sécurisées, d'ici 2040.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Les municipalités ont la main sur la gestion de leurs déchets mais un cahier des charges type issu du PNDM leur est proposé pour contractualiser avec des prestataires.

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : bilan des responsabilités, état des lieux des filières de collecte, état des lieux des filières de tri, état des lieux de la valorisation des déchets



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Abdellatif KHATTABI, Hazim AZGHARI

3 - Les chiffonniers ont un rôle clé dans la collecte et le tri des déchets et plusieurs initiatives souhaitent organiser et formaliser leur travail.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- Les chiffonniers sont environ 8 000 selon les chiffres officiels - 34 000 selon Zero Zbel. Ils effectuent partout sur le territoire la majorité de la collecte et du tri des déchets qu'ils vendent à des grossistes.
- Ils souffrent d'une grande précarité et d'une mauvaise santé :
 - Ils ont entre 30 et 50 ans pour la plupart mais il y a tout de même une proportion non négligeable d'enfants et d'adolescents.
 - Ils n'ont pas de statut officiel de travailleur donc n'ont pas de salaire, de sécurité sociale, etc.
 - Ils sont extrêmement pauvres et exposés aux fluctuations de prix des matériaux qu'ils collectent.
- Plusieurs initiatives visent à organiser les chiffonniers et leur donner un statut officiel dans la société. Ainsi, la création de coopératives qui dotent les chiffonniers d'uniformes, de locaux et d'outils, ce qui rend la collecte plus sécurisée et plus efficace. C'est ce qui a notamment été fait dans la décharge d'Oum Azza à Rabat avec l'appui d'acteurs privés et de la municipalité.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Les entreprises qui interviennent dans la gestion des déchets dépendent toutes plus ou moins directement du travail des quelques 34 000 chiffonniers du pays.

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : contexte social, état des lieux des systèmes de collecte, état des lieux des systèmes de tri



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Faiza HAJJI, Abdellatif KHATTABI, Hazim AZGHARI

4 - Il existe une filière de recyclage au Maroc mais ses enjeux économiques limitent son impact en terme de protection de l'environnement.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- La filière de recyclage marocaine est composée :
 - D'entreprises formelles qui recyclent environ 20% des déchets plastiques, principalement du PET.
 - D'acteurs informels qui récoltent les déchets plastiques de faible qualité pour produire des seaux, des sandales...
- Toutefois, les enjeux économiques des entreprises de recyclage limitent leur impact en terme de protection de l'environnement :
 - Il n'est pas rentable pour les recycleurs d'aller chercher les déchets recyclables lorsqu'ils sont collectés en trop petites quantités, par exemple dans les zones où la densité de population est faible.
 - Les recycleurs diminuent les quantités recyclées lorsque le prix du plastique recyclé est trop bas.
 - Une grande quantité de plastique est importée pour être recyclée au Maroc, puis intégralement exportée vers l'Europe et l'Asie, faute d'acheteurs sur place.
- Il est à noter que l'absence de tri à la source complique le recyclage.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Dans les régions où la densité de population est faible ce n'est pas rentable d'envoyer un camion chercher les déchets plastiques donc on ne les collecte pas.

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : contexte économique, état des lieux de la valorisation des déchets



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Faiza HAJJI, Hazim AZGHARI

5 - La réglementation interdisant le plastique à usage unique est limitée, et certaines lois empêchent la valorisation de certains déchets plastiques.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- La loi marocaine réglemente l'utilisation des sacs en plastique à usage unique avec beaucoup d'exceptions (cf. [conclusion 1](#)) et ne dit rien concernant les autres produits en plastique à usage unique.
- La loi interdit l'incinération des déchets plastiques dits "dangereux", à savoir les déchets plastiques ayant contenu des substances toxiques. Comme il n'existe pas de filière de décontamination, ces déchets sont majoritairement enfouis au lieu d'être incinérés et "transformés en énergie" dans les cimenteries par exemple.
- Autre exemple de limitation imposée par la loi : il est interdit d'utiliser du plastique recyclé dans la fabrication des emballages alimentaires.
- De nombreux industriels souhaitent donc un assouplissement de la réglementation afin de pouvoir étendre la valorisation des déchets plastiques et ouvrir de nouveaux débouchés au recyclage.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Parfois, c'est la loi qui est en retard et ne permet pas d'avoir recours à des solutions qui fonctionnent pourtant et permettent de bien valoriser le plastique.

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : contexte économique, contexte légal et politique, état des lieux de la valorisation des déchets



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Amine AMRAOUI, Monsif CHARAI, Kenza BENNANI

6 - La protection de l'environnement n'est pas une priorité, excepté dans les zones touristiques.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- Les priorités de la population sont l'alimentation, la santé et l'éducation avant les enjeux environnementaux. L'Association Zero Zbel constate toutefois une évolution lente mais positive de la sensibilité de la population aux enjeux de la pollution plastique.
- On note que les habitants des zones rurales sont moins sensibilisés que ceux des zones urbaines et touristiques pour deux raisons :
 - Dans les zones touristiques la préservation de l'environnement est essentielle pour attirer les touristes et donc pour l'emploi.
 - Les zones touristiques sont très polluées l'été et requièrent une meilleure gestion des déchets ce qui accélère la prise de conscience.
- Plus globalement, mêmes si bacs et bennes existent, les citoyens continuent de déposer des ordures en bord de route. Ce sont en effet souvent les enfants qui s'occupent de porter les déchets du foyer dans les bacs collectifs qui sont trop hauts et donc inaccessibles pour eux.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Il ne faut pas oublier que les priorités des habitants sont l'alimentation, la santé et l'éducation, et celle des entreprises la survie économique, pas sauver la planète...

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : contexte économique, contexte social, niveau de sensibilisation de la population à la gestion des déchets



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Faiza HAJJI, Abdellatif KHATTABI



Conclusions de l'étude

Vue d'ensemble des conclusions

Sur le contexte local

Sur les actions à mener

Sur les entreprises identifiées

7 - Les facteurs clés de succès d'un projet sont l'inclusion de toute la chaîne de valeur du plastique et des pouvoirs publics avec l'établissement d'une gouvernance claire.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- Trois facteurs clés de succès d'un potentiel projet pilote au Maroc ont été identifiés :
 - Mobiliser des acteurs à tous les niveaux de la chaîne de valeur pour résoudre un problème dans son intégralité (du producteur de plastique au recycleur en passant par les marques et les distributeurs).
 - Impliquer les pouvoirs publics du niveau municipal (responsables de la gestion des déchets localement) au niveau ministériel afin de faciliter la mise en oeuvre des actions et stimuler la mobilisation du secteur privé par l'exemple.
 - Établir une gouvernance claire afin que les participants ne puissent pas se décharger de leurs responsabilités sur les autres.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Pour que ça marche il faut l'aval des partenaires publics et mobiliser tous les maillons de la chaîne de valeur du plastique pour résoudre le problème à tous les niveaux.

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : contexte social, contexte politique et légal, bilan des responsabilités



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Yousra MADANI, Hazim AZGHARI, Meriem BOUJIDA, Kenza BENNANI



Les fiches projets ont été construites à partir de 3 types de sources ce qui a permis de ne conserver que les propositions pertinentes.



Entretiens qualitatifs

Nous nous sommes basés sur les pistes de solutions issues des entretiens qualitatifs, afin de nous assurer que les projets que nous proposons sont compatibles avec le contexte local.



Etude documentaire / Expertise interne

Nous avons confronté les pistes issues des entretiens qualitatifs avec les résultats de l'étude documentaire et nos cadres d'analyse internes pour présélectionner les meilleurs projets.



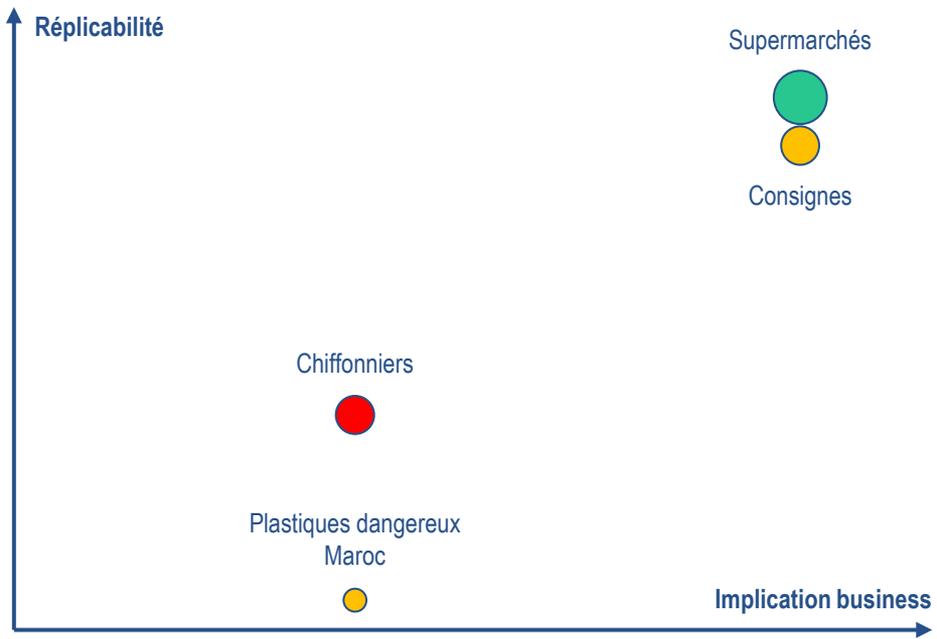
GT « projets pilotes » du 7 juillet 2020

Nous avons inclus dans notre réflexion les résultats de ce groupe de travail : les idées émises ont été incluses pour Marseille et la Tunisie et ont servi d'inspiration pour le Maroc et le Liban.



D'après les données recueillies, les projets de réduction de l'utilisation des plastiques à usage unique dans les supermarchés et de consignes sont les plus pertinents

Matrice d'évaluation des projet¹



Comment lire la matrice ?

Notre évaluation des projets est purement qualitative et fondée sur les informations recueillies lors des entretiens qualitatifs et du groupe de travail « projets pilotes » qui, par définition, sont subjectives et ne sont pas exhaustives. Nous avons toutefois pu positionner les projets les uns par rapport aux autres selon 4 critères.

↑ **La répliquabilité, représentée sur l'axe vertical** : elle est «très forte» si le projet est répliquable aux 3 autres zones, «forte» s'il est répliquable à 2 autres zones, «moyenne» s'il est répliquable à 1 autre zone et «faible» sinon.

→ **L'implication business, représentée sur l'axe horizontal** : elle est «très forte» si 4 maillons de la chaîne de valeur du plastique sont impliqués de manière opérationnelle, «forte» si 3 maillons sont impliqués, «moyenne» si 2 maillons sont impliqués et «faible» si seulement 1 maillon est impliqué

● **La faisabilité, représentée par la couleur du point** : elle est «très forte» (vert) si des partenaires potentiels ont été contactés et sont intéressés, «forte» (jaune) si des partenaires potentiels ont été identifiés, «moyenne» (orange) s'il existe un frein non structurel à la mise en œuvre (social ou économique ou technique) et «faible» (rouge) s'il existe un frein structurel à la mise en œuvre

◎ **L'impact (cf. pyramide de gestion des déchets), représenté par la taille du point** : il est «très fort» s'il s'agit d'efforts de réduction, «fort» s'il s'agit d'efforts de réutilisation, «moyen» s'il s'agit de valorisation énergétique et mise en décharge et «faible» si le projet concerne un très faible volume de pollution

¹ Matrice résultant de la consolidation des fiches projets élaborées pour cette zone géographique

Descriptif du projet



Supermarchés

💡 **Résumé du projet** : faire d'un supermarché la démonstration par la preuve que l'on peut se passer des emballages plastiques à usage unique en travaillant notamment sur le remplacement des sacs plastiques par les couffins traditionnels et des bouteilles plastiques par les fontaines à eau

🔍 **Projets similaires**

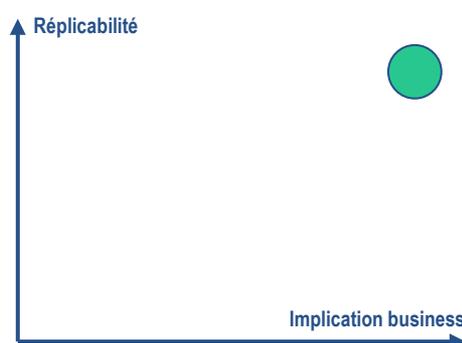
Loop ; Boutiques en lignes zéro déchets

Facteurs clés de succès du projet

📍 **Le lieu** pourrait être dans un ou plusieurs supermarchés du Groupe Label'Ve partenaire de Carrefour en Tunisie

🚀 **Les contacts** sur lesquels s'appuyer seraient le Groupe Label'Ve et le fournisseur d'alternatives Cozie

Éléments d'évaluation du projet



↑ **Réplicabilité (axe vertical)** très forte car répliquable à Marseille, au Liban et potentiellement en Tunisie

→ **Implication business (axe horizontal)** forte : marques, convertisseurs et distributeurs (Carrefour, Haribo)

●●● **Faisabilité (couleur)** très forte car les partenaires d'implémentation potentiels contactés et intéressés

🌀 **Impact (taille du point)** très fort car centré sur les efforts de réduction (base de la pyramide des déchets)

Descriptif du projet



Consignes

💡 **Résumé du projet** : proposer des machines pour récupérer les bouteilles en plastique (et d'autres produits plastiques à terme) dans les supermarchés et les lieux de passage et distribuer des récompenses en contrepartie

🔍 Projets similaires

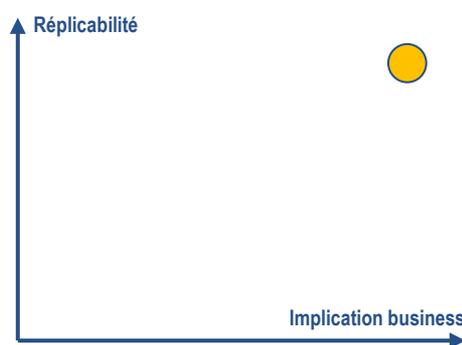
[Deposit Return Scheme de Plastic Smart Cities](#) (International) ; [Reverse Vending Machines de Spinneys](#) (Liban) ; [Cliiink de Terradona](#) (France)

Facteurs clés de succès du projet

📍 **Le lieu** pourrait être dans les supermarchés du Groupe Label'Ve dans une municipalité où les chiffonniers sont assez peu présents

🚀 **Les contacts** sur lesquels s'appuyer seraient le Groupe Label'Ve (distribution) partenaire de Carrefour qui souhaite lancer ce projet

Éléments d'évaluation du projet



↑ **Réplicabilité (axe vertical)** très forte car concept répliquable en Tunisie (Kerkennah), au Liban et Marseille

→ **Implication business (axe horizontal)** marques, distributeurs et recycleurs (Chanel, Haribo, Carrefour)

●●● **Faisabilité (couleur)** moyenne car en contradiction avec l'intérêt économique des chiffonniers

🌀 **Impact (taille du point)** fort car centré sur les efforts de recyclage (milieu de la pyramide des déchets)

Descriptif du projet



Chiffonniers

💡 **Résumé du projet** : œuvrer à la professionnalisation des chiffonniers en les aidant à s'organiser en coopératives et en leur fournissant du matériel (local, presse, balance, masques...) en échange de la collecte de quantités garanties de déchets d'entreprises qui financent ces équipements

🔍 Projets similaires

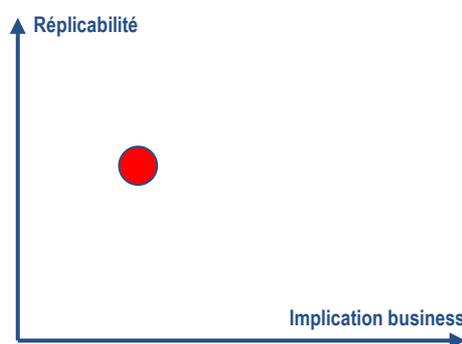
San Fernando (Philippines) ; Association des Berbechas d'Ettadhamen-Mnihla (Tunisie) ; Projets de Tetra Pak (Maroc) et L'Oréal (Ghana) avec le fabricant de presses Nielsen Recycling

Facteurs clés de succès du projet

📍 **Le lieu** pourrait être une municipalité du Nord du Maroc recommandée par Valplast, où les chiffonniers sont présents mais peu organisés

🚀 **Les contacts** sur lesquels s'appuyer seraient Nielsen Recycling (projets similaires), Valplast (recyclage) et les autorités locales

Éléments d'évaluation du projet



↑ **Réplicabilité (axe vertical)** moyenne car répliquable en Tunisie

→ **Implication business (axe horizontal)** moyenne car pour les marques et les recycleurs (Haribo, Veolia)

●●● **Faisabilité (couleur)** faible car projet impliquant de s'insérer dans le système local de gestion des déchets

🌀 **Impact (taille du point)** fort car l'efficacité des chiffonniers est cruciale dans le recyclage des déchets

Descriptif du projet



Plastiques dangereux

💡 **Résumé du projet** : proposer une solution de décontamination pour les plastiques non-recyclables qui ont été en contact avec des produits toxiques avant de les incinérer dans les cimenteries

🔍 Projets similaires

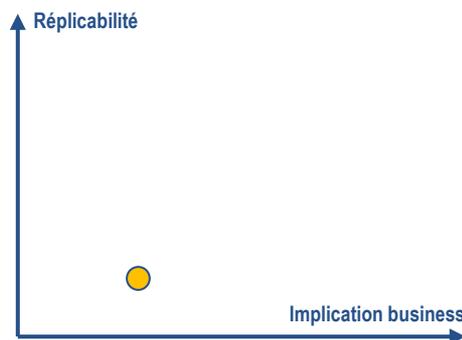
Nous n'avons pas identifié de projets similaires à celui-ci pendant l'étude

Facteurs clés de succès du projet

📍 **Le lieu** pourrait être une municipalité dans laquelle sont implantés des agriculteurs (génèrent ces déchets) et des cimenteries (incinèrent les déchets)

🚀 Nous n'avons pas interrogé de partenaires potentiels sur lesquels s'appuyer pour ce projet

Éléments d'évaluation du projet



↑ **Réplicabilité (axe vertical)** faible car besoin identifié seulement au Maroc

→ **Implication business (axe horizontal)** moyenne : marques (agricoles) et recycleurs (Veolia)

● **Faisabilité (couleur)** moyenne car pas de complexité technique mais des limites économiques

🌀 **Impact (taille du point)** faible car concerne peu de déchets et n'est ni de la réduction ni du recyclage



Conclusions de l'étude

Vue d'ensemble des conclusions

Sur le contexte local

Sur les actions à mener

Sur les entreprises identifiées



8 - Plusieurs signaux montrent une volonté d'agir des entreprises, mais qui n'a pas encore été traduite en actions concrètes.

Quelques explications détaillées sur cette conclusion

- Au niveau collectif, d'importants consortiums d'entreprises s'engagent sur le plan environnemental, notamment dans une stratégie de réduction des déchets. Pour ne citer que 2 regroupements particulièrement sensibles aux enjeux de la pollution plastique :
 - La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), au sein de laquelle est hébergée l'initiative "Entreprise Climat Maroc"
 - La Fédération de la plasturgie qui rassemble des acteurs de la chaîne de valeur du plastique.
- Au niveau individuel, il y a une vraie volonté des entreprises de structurer leur politique RSE même si cela a été temporairement freiné par l'épidémie de COVID-19.
- Toutefois, malgré ces volontés collectives et individuelles affichées, il semble qu'il y ait pour le moment peu de projets concrets qui émergent (ou peu de communication) dont l'objectif serait la réduction de l'usage du plastique ou la lutte contre la pollution plastique.

Un verbatim illustrant bien cette conclusion

“

Depuis l'organisation de la COP 22, les entreprises sont de plus en plus exigeantes dans leurs politiques RSE tant sur le plan social que environnemental.

”

Les liens vers les données qui nous permettent d'affirmer cela



Dans les paragraphes de l'analyse documentaire suivants : contexte économique et social



Dans les entretiens qualitatifs suivants : Faiza HAJJI, Abdellatif KHATTABI, Yousra MADANI



Afin d'assurer la solidité de l'information collectée, nous avons croisé 3 types de sources pour la cartographie.



Web / Internet

Nous nous sommes appuyés sur des bases de données publiques telles que la CGEM et la Fédération Marocaine de la Plasturgie et nous avons étudié le site internet de chaque entreprise.



Etudes et données mises à disposition

Nous nous sommes basés sur les listes d'entreprises que nous ont transmis certains acteurs, ainsi que sur le travail de ciblage effectué pour le Collège en 2019 et 2020.



Recommandations

Nous avons intégré l'ensemble des recommandations qui nous ont été faites lors des entretiens qualitatifs, et par les membres actuels du Collège d'Entreprises.



La cartographie complète recense 60 entreprises, classées selon l'ensemble des critères listés dans le cahier des charges.

Vue d'ensemble du contenu

- Les 60 entreprises sont classées selon les critères définis par BeMed dans le cahier des charges de l'étude, à savoir :
 - Engagements RSE et/ou volonté d'agir affirmés (avec renvoi vers la page du site internet correspondante)
 - Ensemble des niveaux de la chaîne de valeur de l'emballage plastique avec un focus sur les secteurs du tourisme, de la cosmétique et du secteur agro-alimentaire
- Accessibilité et facilité de prise de contact (la personne de contact ainsi que ses coordonnées sont indiquées dès que possible)
- Cohérence vis-à-vis du collège entreprises (les liens avec les entreprises membres du Collège sont explicités)
- Lien avec les problématiques prioritaires identifiées à l'issue de l'analyse de contexte (via la correspondance avec les fiches projets)
- Nous y avons ajouté les informations suivantes :
 - Entreprise locale ou filiale de groupe international (et maison mère)
 - Source de l'information (cf. diapositive précédente)

Où trouver la cartographie complète ?

- La cartographie complète est disponible sous format Excel et vous a été envoyée en parallèle de l'envoi du présent livrable.
- Le format Excel permet une aisance de navigation via les filtres disponibles pour chaque colonne.

Entreprises	Entreprise locale ou filiale de groupe	Maison mère	Maison de la chaîne de valeur plastique	Secteur	Site internet	Engagement RSE	Volonté d'agir sur le plastique	Lien avec les membres
Procter et Gamble (Maroc)	Implantation locale d'un gr	Procter & Gamble (USA)	Marque	Agro-alimentaire	Article de présentation de la Ou	Oui	Oui	Partenaire de
Label Vie	Entreprise locale	n.a.	Distributeur	Agro-alimentaire	https://www.labelvie.ma/en	Oui	Oui	Partenaire de
Vabest	Implantation locale d'un gr	Valplast (France)	Gestion des déchets	Déchets industriels	n.a.	non	oui	n.a.
Les Domaines Agricoles	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	https://lesdomainesagricoles.ma	oui	oui	n.a.
Vielis	Implantation locale d'un gr	Vielle (France)	Gestion des déchets	Agro-alimentaire	https://www.vielis.com/fr/	oui	oui	Visite
Majagne	Entreprise locale	n.a.	Distributeur	Agro-alimentaire	https://agence.majagne.ma/	non	non	n.a.
Coca Cola	Implantation locale d'un gr	Coca-Cola (USA)	Marque	Agro-alimentaire	https://www.coca-colamoc.ma	oui	oui	Déclaré par C
Les eaux minérales d'oume	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	https://www.lesauxminerales.com	non	non	n.a.
Pilena	Entreprise locale	n.a.	Utilisateur	Tourisme	n.a.	oui	sa travel	non
Deliasus	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	https://deliasus.com/en/	oui	non	n.a.
L'Incestralibus	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	n.a.	non	non	n.a.
Koutoubia	Entreprise locale	n.a.	Marque	agro-alimentaire	http://www.koutoubia.net	oui	non	n.a.
Labonitors Azbane	Entreprise locale	n.a.	Marque	Cosmétique	http://www.labonitors.ma/	oui	non	n.a.
Geopôle Maroc	Implantation locale d'un gr	Geopôle, sous Lafarge Hol	Gestion des déchets	Agro-alimentaire	n.a.	non	non	n.a.
Groupe des boissons du	Implantation locale d'un gr	Rhône de Groupe Castel (Fra	Marque	Agro-alimentaire	https://www.boissons-maroc.com	oui	non	n.a.
Cosumer	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	https://www.cosumer.ma	oui	non	n.a.
Kilimango Environnement	Entreprise locale	n.a.	Gestion des déchets	Agro-alimentaire	n.a.	n.a.	oui	n.a.
Suez Maroc	Implantation locale d'un gr	Suez (Espagne)	Gestion des déchets	Agro-alimentaire	https://www.suez.com/fr/	oui	oui	n.a.
Control Danone	Implantation locale d'un gr	Danone (France)	Marque	Agro-alimentaire	https://www.danone.ma	oui	oui	Déclaré par C
Bothama	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	n.a.	non	non	n.a.
Codroga	Entreprise locale	n.a.	Converseur	Agro-alimentaire	http://www.codroga.com/	oui	non	n.a.
VMM (Vingrete Moulatier)	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	n.a.	non	non	n.a.
Escouf	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	n.a.	non	non	n.a.
Atlaghif	Entreprise locale	n.a.	Converseur	n.a.	n.a.	non	non	n.a.
Ofitast Polyplast	Entreprise locale	n.a.	Converseur	n.a.	n.a.	non	non	n.a.
Mergafric	Entreprise locale	n.a.	Marque	Agro-alimentaire	n.a.	non	non	n.a.
Club Med Maroc	Implantation locale d'un gr	Club Med (France)	Utilisateur	Tourisme	http://www.clubmed.ma/	oui	oui	n.a.
Neslé	Implantation locale d'un gr	Nestlé (Suisse)	Marque	Agro-alimentaire	https://www.nestle.com/	oui	oui	n.a.
Teodim	Implantation locale d'un gr	Pizommo Environnement (I	Gestion des déchets	Agro-alimentaire	http://www.pizommo.com/	oui	oui	n.a.
Neos Laboratoires	Entreprise locale	n.a.	Marque	Cosmétique	n.a.	non	non	n.a.
TUI	Implantation locale d'un gr	TUI (France)	Utilisateur	Tourisme	https://www.tui.ma/fr/	oui	oui	n.a.
Accor	Implantation locale d'un gr	Melia Hotels International (I	Utilisateur	Tourisme	https://www.meliahotels.com	oui	oui	n.a.
Melia Maroc	Implantation locale d'un gr	Accor (France)	Utilisateur	Tourisme	https://www.meliahotels.com	oui	oui	n.a.
Sofitel Maroc	Implantation locale d'un gr	Accor (France)	Utilisateur	Tourisme	https://www.sofitel.com/	oui	oui	n.a.
Mercurio	Implantation locale d'un gr	Mercurio- Groupe Accor (Fra	Utilisateur	Tourisme	https://www.mercurio.com/	oui	oui	n.a.
Baylen Tree	Implantation locale d'un gr	Baylen Tree- Groupe Accor	Utilisateur	Tourisme	https://www.baylentree.com/	oui	oui	n.a.
Marchica Lagoon Resort	Entreprise locale	n.a.	Utilisateur	Tourisme	n.a.	non	non	n.a.
Big Les maroc	Implantation locale d'un gr	Hôtel (Espagne)	Utilisateur	Tourisme	n.a.	non	non	n.a.
Fempplast Maroc	Implantation locale d'un gr	GF (Espagne)	Converseur	n.a.	http://www.fempplastmaroc.com	oui	non	n.a.
Union Plastique Maroc	Entreprise locale	n.a.	Converseur	n.a.	n.a.	non	non	n.a.
Zawak Assalam	Entreprise locale	n.a.	Distributeur	Agro-alimentaire	n.a.	non	oui	n.a.





Analyse documentaire



Analyse documentaire

Rappels méthodologiques

Contexte local

État des lieux de la gestion des déchets

Principales sources de pollution

Bibliographie et abréviations



Afin d'assurer la collecte de toutes les informations nécessaires pour le livrable, nous avons utilisé 3 types de sources pour l'analyse.



Web / Internet

De nombreuses informations sont disponibles sur Internet et ont pu alimenter notre réflexion sous réserve de vérification de leur véracité.



Études, publications et rapports

Des acteurs privés et publics ont travaillé sur des sujets similaires et nous ont transmis des contenus récents que nous avons pu utiliser.



Textes de loi

Les lois et décrets en lien avec notre sujet contiennent des informations structurantes que nous avons intégrées à l'analyse.



Notre analyse documentaire se structure selon le plan global suivant



Contexte local

Contexte économique ([voir](#))

Contexte social ([voir](#))

Contexte politique et légal ([voir](#))



État des lieux de la gestion des déchets

Remarques préliminaires ([voir](#))

État des lieux des systèmes de collecte ([voir](#))

État des lieux des filières de tri ([voir](#))

État des lieux de la valorisation des déchets ([voir](#))

Bilan global ([voir](#))

Bilan des responsabilités ([voir](#))



Principales sources de pollution

Sources terrestres et sources maritimes ([voir](#))

Types de produits concernés ([voir](#))

Points chauds de fuite ([voir](#))



Analyse documentaire

Rappels méthodologiques

Contexte local

État des lieux de la gestion des déchets

Principales sources de pollution

Bibliographie et abréviations



Contexte économique (1/3)

Production de (déchets) plastiques au Maroc

- La **production annuelle de plastique au Maroc atteignait 0,71 millions de tonnes (MT)** en 2016, ce qui fait du Maroc le neuvième pays producteur de plastique dans le Bassin méditerranéen (WWF, 2019b).
- A titre de comparaison, la France produit chaque année 5,7 MT de produits plastiques, la Tunisie 0,3 MT, et la production de plastique totale dans l'ensemble des 22 pays du pourtour méditerranéen atteignait 38 MT de plastique en 2016 (WWF, 2019a).
- **Le plastique représente environ 10% des déchets au Maroc**, ce qui correspond à une quantité égale 0,70 MT chaque année, contre 0,24 MT pour la Tunisie et 4,5 MT pour la France. Une partie des déchets plastiques se retrouvent en Méditerranée : le Maroc contribue à 2,3% de la pollution plastique méditerranéenne, contre 1% pour la Tunisie, et 1,6% pour la France (WWF, 2019b).

Importations et exportations de plastiques du Maroc

- Selon les données de la Banque Mondiale, le Maroc importe pour 2,738 millions US\$ de matières plastiques et de caoutchouc. Ce chiffre est bien supérieur à ceux du Liban et de la Tunisie (environ 180 000 US\$ et 1,4 millions US\$ respectivement) ("Morocco | Plastic or Rubber | Exports and Imports", 2018). **Le Maroc importe par ailleurs des déchets plastiques, principalement d'Italie et d'Espagne, en petite quantité – 0,0007 MT.**
- Le Maroc exporte chaque année pour environ 289 000 \$US de matières plastiques et de caoutchouc. A titre de comparaison, le Liban en exporte pour 773 000 \$US et la Tunisie pour 491 000 \$US.



Contexte économique (2/3)

Consommation de plastique au Maroc

- En 2015, **la consommation moyenne de plastique au Maroc était de 18,3 kg/habitant/an**, contre une moyenne mondiale de consommation par habitant de 45 kg, et une consommation moyenne de 16 kg en Afrique et dans le Moyen-Orient.
- A titre de comparaison, la Tunisie détient une consommation plus importante avec 25,8 kg/habitant/an, et la France également avec près de 70 kg/hab/an.
- **Avant la loi de 2016 sur l'interdiction des sacs plastiques, le Maroc était le second pays plus grand consommateur de sacs plastiques dans le monde**, à savoir près de 800 sacs plastiques par personne chaque année (Heinrich Boell Stiftung, 2020).

Part des emballages dans le volume total de déchets plastiques

- Une étude effectuée à Casablanca met en avant que, sur les 425 kg/an de déchets produits par habitant, 10% correspond à du plastique ("Ce que contient la poubelle des Casablancais", 2018).
- **L'industrie de l'emballage engendre, à elle seule, une grande majorité des déchets plastiques produits au Maroc**, soit environ 20 kg/hab/an (WWF, 2019b).



Contexte économique (3/3)

Impacts économiques de la pollution plastique

- **L'économie marocaine perd environ 23 millions d'euros annuellement à cause de la pollution plastique** qui affecte principalement le tourisme, la pêche et le commerce maritime.
- **Les coûts engendrés par la pollution plastique sur le secteur du tourisme sont d'environ 12 millions d'euros.** Ces coûts impactent majoritairement la région côtière qui représente 50% de l'activité touristique du pays. L'industrie du tourisme au Maroc, qui emploie 700 000 personnes et accueille annuellement environ 12 millions de personnes, génère d'ailleurs elle-même une partie importante des déchets, à savoir environ 18 MT de déchets chaque année (WWF, 2019b).
- **L'industrie de la pêche** au Maroc qui emploie environ 170 000 pêcheurs et apporte un emploi indirectement à 500 000 personnes est, elle aussi, impactée par la pollution plastique, pour un montant estimé à **7 millions d'euros**. Les coûts les plus importants liés à la pollution plastique sur l'industrie de la pêche sont liés aux bateaux qui percutent les débris plastiques, ou au temps perdu à trier le plastique parmi les poissons dans les filets.
- Enfin, **le commerce maritime est impacté par la pollution plastique pour un montant estimé à 4 millions d'euros** principalement à cause des collisions des bateaux avec les débris plastiques (WWF, 2019b).



Contexte social (1/3)

Secteur informel dans la gestion des déchets

- Les chiffonniers sont entre 7 000 et 10 000 sur le territoire selon les chiffres officiels, mais 34 000 selon l'association Zero Zbel qui se base sur les quantités de déchets collectées par le secteur informel. Leur âge moyen se situe entre 30 et 50 ans ce qui n'exclut pas la présence de nombreux enfants et adolescents – 27% d'entre eux – et de femmes – 10% d'entre eux. **Ces travailleurs informels souffrent d'une grande précarité, d'une mauvaise santé et d'une mauvaise réputation.**
- De plus, les chiffonniers sont plus ou moins nombreux selon les saisons car ils travaillent également dans les domaines agricoles. Par ailleurs, ils sont moins nombreux dans les villes de plus petite taille (Ardour, 2018).

La gestion des déchets : vecteur de nouveaux emplois au Maroc

- **Parfois, les chiffonniers souhaitent organiser leur travail au sein d'une coopérative afin d'obtenir une sécurité plus importante.** Par exemple, un projet pilote dans la décharge d'Oum Azza à Rabat a été lancé par la municipalité ainsi que par l'entreprise française Pizzorno afin de créer la coopérative Awafouk en 2011. Cette coopérative permet de rendre formelle la gestion des déchets, **tout en assurant aux chiffonniers, un salaire, une sécurité et en leur proposant des formations** (WWF, 2019b).
- **Les coopératives de chiffonniers qui existent représentent la principale composante du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au Maroc en nombre d'emplois et en effectivité.** Pour s'établir, les coopératives s'appuient sur les organismes privés et publics, les collectivités, les ministères et l'Office du Développement et de la Coopération (ODCO). Les coopératives doivent maintenant obtenir un soutien en formation pour acquérir des compétences managériales et pour maîtriser les nouvelles techniques de tri et de recyclage ainsi que pour pouvoir s'adapter aux exigences fiscales.



Contexte social (2/3)

La gestion des déchets : vecteur de nouveaux emplois au Maroc (suite)

- Le gouvernement marocain souhaite soutenir les chiffonniers et rendre plus formelle leur activité. **Il est prévu qu'une partie des recettes de l'écotaxe – présentée dans la partie incitation du contexte politique et légal ci-dessous - serve à financer les projets de tri et de valorisation des déchets, notamment en intégrant les intermédiaires actuels et les chiffonniers** ("Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement").

Niveau de sensibilisation de la population à la gestion des déchets et à la pollution plastique

- **Il y a un manque de sensibilisation des citoyens aux dangers de la pollution plastique sur la santé et l'environnement**, comme le montre la campagne « Kofa mon amour » de l'association Zero Zbel qui visait à sensibiliser les individus sur l'usage abusif des sachets en plastique. Les résultats de l'enquête montrent que les personnes sont certes sensibilisées aux problèmes environnementaux et sanitaires liés au plastique, et connaissent la loi 77-15 qui interdit l'usage des sacs en plastique, mais que ces mêmes personnes manquent de connaissances sur les alternatives pour s'en passer. Par ailleurs nombreuses sont encore **les personnes qui jugent non pratiques les sacs réutilisables**, notamment pour les olives ou le poisson. Les petits commerçants continuent d'ailleurs à fournir des sacs plastiques jetables ("Campagne "Kofa mon amour", 2018).
- Même si les bacs et bennes de collecte existent, les citoyens continuent à déposer les ordures en bord de route. Une explication réside dans le fait que **ce sont souvent les jeunes enfants qui s'occupent de porter les déchets du foyer dans les bacs, qui sont malheureusement trop hauts et donc inaccessibles** aux enfants de petites tailles (Ministère de l'Energie, des mines et du Développement Durable, Je deviens éco-citoyen!).



Contexte social (3/3) : focus sur l'activité des chiffonniers de la ville d'Aït Melloul

Différents points de vue des chiffonniers sur les bénéfices d'une organisation en coopérative

- La situation et le travail des chiffonniers sont divers. De ce fait, leur point de vue sur la formalisation de leur activité au sein de coopératives varie. Une étude sur l'activité de la collecte et le tri des déchets par les chiffonniers de la ville d'Aït Melloul, au sud du Maroc (Ardour, 2018), permet de mettre en évidence ces différences. La ville d'Aït Melloul rassemble plus d'un tiers des déchets de la province. Une importante activité de tri s'est établie dans la ville, par des chiffonniers qui travaillent de façon libre sans lien aucun avec une coopérative ou une association. **Une étude a permis de placer ces chiffonniers, représentatifs des autres chiffonniers du pays, en quatre groupes.**
- Un premier groupe, soit 25% des personnes interrogées, sont dits "enthousiastes" et croient vivement en une coopération entre chiffonniers pour augmenter le prix demandé par les intermédiaires et donc leur propre profit marginal. Ils sont souvent alphabétisés et vivent dans des conditions améliorées. Un second groupe, les "précautionneux", sont engagés dans la collecte de manière occasionnelle et ne sont pas convaincus des bénéfices de l'émergence d'une action solidaire entre chiffonniers. Un troisième groupe rassemble les pessimistes qui ne souhaitent pas se rassembler en une communauté de chiffonniers principalement car ils n'ont pas l'apprentissage du sens des affaires et ne voient pas quel avantage une telle organisation pourrait leur procurer. Enfin, le quatrième groupe n'a pas d'avis sur les bienfaits ou non d'une organisation en groupe des chiffonniers. Ils viennent trier les déchets simplement pour répondre à leurs propres besoins et aux besoins de leur famille.

Facteurs clés de succès d'une organisation des chiffonniers en coopérative

- L'étude présentée ci-dessus permet de **déterminer les facteurs clés de succès de l'émergence d'une coopérative**. Les chiffonniers pourront s'organiser dans une action de solidarité grâce à **l'existence de liens d'appartenance, à l'encadrement des pouvoirs publics et à l'appui financier de plusieurs partenaires**. Toutefois, ce rassemblement de leur activité, aujourd'hui indépendante, doit être fait de façon rigoureuse et via des règles de **bonne gouvernance**. Les bienfaits pour eux doivent leur être présentés, pour qu'ils souhaitent s'engager dans une telle démarche (Ardour, 2018).



Contexte politique et légal (1/5)

Niveau global et régional

- **Le Maroc est membre de nombreuses conventions internationales sur la protection des écosystèmes marins, sur l'environnement, et sur la pollution** : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL), Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention de Bonn sur les espèces migratrices (CMS).
- En revanche, le Maroc n'est pas membre de la Convention sur la prévention de la pollution marine (London Convention) (UNEP, 2016).

Niveau national

- Le tableau contenu dans les diapositives 34 à 36 détaille **l'ensemble des régulations et politiques publiques concernant la gestion des déchets et du plastique au niveau national**, selon les catégories suivantes :
 - Objectifs-cible nationaux
 - Régulations sur le plastique et les déchets plastiques
 - Régulations sur la gestion des déchets
 - Responsabilité Étendue du Producteur
 - Incitations et contre-incitations économiques
 - Autres types de politiques publiques.



Contexte politique et légal (2/5)

OBJECTIFS-CIBLE NATIONAUX

Objectif de recyclage et de valorisation : 20% de recyclage et de 30% de déchets générés valorisés d'ici 2022.

L'Etat souhaite généraliser les plans directeurs de gestion des déchets ménagers pour tout le pays.



L'Etat souhaite implanter 80 nouvelles décharges contrôlées, notamment dans les centres urbains et fermer les décharges non contrôlées.

L'objectif avait été fixé pour 2020. Pourtant, aujourd'hui seulement 60 décharges non contrôlées ont été réhabilitées ou fermées.



Objectif de collecte des déchets : l'Etat souhaite atteindre un taux de collecte de 90% en 2022, et 100% en 2030.

Il est prévu, pour atteindre de tels objectifs, une modernisation du secteur notamment par la professionnalisation des acteurs et par l'intégration du secteur informel.



Ces objectifs sont contenus dans le Programme National des Déchets Ménagers (PNDM), lancé en 2008.

L'Etat finance le PNDM à hauteur de 9% - le reste étant financé par les collectivités à 73%, la coopération internationale pour 4%, les redevances des déchets ainsi que d'autres taxes pour 12% et enfin les mécanismes de développement propre pour 3%.

n.a.



Contexte politique et légal (3/5)

RÉGULATIONS SUR LE PLASTIQUE ET LES DÉCHETS PLASTIQUES

Loi 77-15 du 17 décembre 2015 sur les sacs en matière plastique

La loi **interdit la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en matières plastiques.**

Sont exclus de l'interdiction des sacs en matières plastique à usage industriel ou agricole, isothermes, de congélation.

En réalité, les sacs sont encore utilisés car vus comme très utiles bien que nocifs, par manque d'alternatives ou par contournement de l'interdiction - sacs d'une épaisseur différente.

RÉGULATIONS SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination du 22 novembre 2006

Dans son Titre I, le texte instaure des **sanctions pour celui pratiquant la décharge sauvage** (Article 8), détaille les points que doivent contenir les **Plans Directeurs de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de chaque territoire** - à savoir les objectifs, les moyens et les installations prévus - (Article 12), le rôle de l'administration en cas d'absence de plan déterminé (Article 15). Dans son Titre II la loi régit l'obligation du service communal de gestion des DMA (Articles 16 et 17), les différents modes de gestion des DMA (Article 18), **la réglementation de la collecte** (Article 19), la possibilité pour les communes de commercialiser les déchets (Article 22). Dans son Titre VII, la loi encadre les **décharges contrôlées et les installations de traitements, de valorisation, d'incinération, de stockage et d'élimination des déchets** (Article 48 à 78). Plus précisément, la loi protège les zones sensibles (Articles 50 et 51).



Contexte politique et légal (4/5)

RESPONSABILITÉ ÉTENDUE DU PRODUCTEUR

Loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination, du 22 novembre 2006 - Article 4

Les produits conçus, fabriqués et importés par les générateurs des déchets doivent présenter des caractéristiques de manière à ce que, **la quantité et la nocivité des déchets engendrés par ces produits soient réduites**. Les générateurs des déchets sont tenus également de fournir à l'administration toutes les informations sur les caractéristiques des déchets qu'ils fabriquent, distribuent ou importent. Des conditions et des mesures peuvent être imposées à certains produits.



INCITATIONS ET CONTRE-INCITATIONS ÉCONOMIQUES

Eco-Taxe contenue dans la loi cadre 99-12 portant la Charte nationale de l'environnement et du développement durable
Taxe d'1,5% sur la vente, l'import ou la production de produits plastiques, afin d'apporter 25 M\$ chaque année au Fond pour la Protection de l'Environnement (WWF, 2019). Il est difficile de chiffrer les réels effets de cette taxe, à cause du secteur informel.





Contexte politique et légal (5/5)

AUTRES TYPES DE POLITIQUES PUBLIQUES

Stratégie Nationale de Développement Durable de juin 2017, selon la loi cadre 12-99

Promotion de la culture et du développement durable par l'**information, la sensibilisation et l'éducation** via le renforcement des clubs et centres d'éducation environnementales, la conception d'outils pédagogiques et le déploiement de formations.

Création du Fonds National pour la Protection et la mise en valeur de l'environnement par la loi 11-03.





Analyse documentaire

Rappels méthodologiques

Contexte local

État des lieux de la gestion des déchets

Principales sources de pollution

Bibliographie et abréviations



Remarques préliminaires sur l'état des lieux de la gestion des déchets

Le Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) est élaboré par le gouvernement

- Le gouvernement national adopte les réglementations et décrets liés à la gestion des déchets. **Un Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) a été lancé par le gouvernement, et établit la responsabilité des collectivités en matière de gestion des déchets, de la collecte à la valorisation.** Les collectivités ont la possibilité de s'associer au sein de groupements de collectivités pour la gestion de leurs déchets.

Les plans directeurs de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) sont élaborés par les collectivités

- Plus localement, chaque région et service communal doit établir un plan directeur de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA). **Les services locaux de l'État prennent ainsi en charge la collecte, mais également le transport en décharge, l'élimination le traitement, la valorisation, soit par régie directe ou autonome, soit par concession, soit par gestion directe ou déléguée.**



État des lieux des systèmes de collecte

Une majorité de la collecte est effectuée par le secteur informel

- **Une majorité de la collecte et du tri est effectuée par le secteur informel qui détient jusqu'à 85% du chiffre d'affaire du secteur**, soit environ 1,2 millions de dirhams (MAD) (Heinrich Boll Stiftung, 2020). Le reste du marché s'organise autour d'acteurs formels, à savoir une dizaine d'entreprises organisées en fédérations et associations professionnelles.
- **Les chiffonniers** (cf [secteur informel dans la gestion des déchets](#)) collectent une grande partie des déchets - principalement du verre mais également du plastique, du carton et de la ferrailles - pour les fournir aux grossistes (WWF, 2019b). On estime qu'ils **collectent entre 50 et 80 kg de déchets par jour** (Heinrich Boll Stiftung, 2020).

Le pourcentage de déchets collectés est plutôt élevé par rapport à la moyenne méditerranéenne, mais inégal sur le territoire national

- **Environ 25% des déchets au Maroc ne sont pas collectés.** Au total, cela correspond à un volume de 0,14 MT de déchets plastiques, contre 0,21 MT de déchets plastiques collectés (WWF, 2019b). Cela place le pays au neuvième rang en matière de collecte des déchets plastiques sur le bassin méditerranéen.
- Toutefois, **d'importantes variations de taux de collecte existent entre les zones urbaines et les zones rurales** : 85% des déchets sont collectés en moyenne dans les zones urbaines, mais le taux de collecte est très faible dans les zones rurales à cause d'un manque d'infrastructures.



État des lieux des filières de tri

Le tri au Maroc est majoritairement effectué par les chiffonniers qui fournissent les grossistes en déchets

- **Il n'y a pas de tri à la source organisé.** Celui-ci est majoritairement effectué par les chiffonniers. L'absence de tri à la source provoque une dégradation des déchets qui sont souillés par les graisses. Ceci provoque une détérioration de la qualité des déchets et leur recyclage est ainsi rendu plus difficile (Heinrich Boll Stiftung, 2020).
- **34% du plastique trié a pour origine les décharges où il est alors récupéré par les chiffonniers.** Ceux-ci le transmettent à des semi-grossistes qui le trient à nouveau pour le transmettre aux grossistes – les “guelssas” – organisés dans des dépôts intermédiaires.
- L'autre part du plastique trié – **66%** – **provient des points de collecte des ordures ménagères situés dans les villes.** De la même manière, les chiffonniers collectent le plastique et le transmettent aux guelssas.
- **60% des produits** récupérés et triés pour le recyclage proviennent **de la filière des emballages** (bouteilles, bidons, bouchons, etc).



État des lieux de la valorisation des déchets (1/2)

Le recyclage au Maroc est permis notamment grâce au travail des grossistes

- Les grossistes, après avoir récupéré le plastique trié par les chiffonniers, et provenant soit des décharges soit des villes, séparent ce plastique trié en deux parties.
- D'une part, **les déchets plastiques de faible valeur sont transmis par les grossistes vers les recycleurs informels**, qui effectuent alors un broyage de la matière en dépôt puis un transfert vers des plasturgistes également informels. Ces plasturgistes produisent et mettent ainsi sur le marché des articles d'usage quotidien tels que des seaux et des sandales (Heinrich Boll Stiftung, 2020).
- D'autre part, **les déchets plastiques dits "propres" sont transmis par les grossistes aux recycleurs formels qui les utilisent dans des entreprises de tri et de compactage afin de faire de la mise en balle**. Ce plastique propre sert à produire du plastique recyclé, principalement du polytéréphtalate d'éthylène (PET) qui est ensuite exporté vers l'Europe et l'Asie. Ces mêmes entreprises utilisent également une partie de ce plastique "propre" pour produire des flocons de plastique pour un marché local.
- **La plupart des municipalités ont des contrats de délégation de gestion des déchets avec des entreprises privées** (WWF, 2019b). Par exemple, la société marocaine de récupération et de recyclage dispose de 5 centres de recyclage formels : Casablanca, Fez, Rabat, Nador et Oujda. L'entreprise Suez est spécialisée dans la gestion des déchets industriels et dans la valorisation de ceux-ci. D'autres entreprises telles que Derichebourg, Pizzorno assistent les collectivités également.

Le taux de recyclage des plastiques est encore faible et les objectifs de recyclage loin d'être atteints

- Globalement, 20% des déchets plastiques sont recyclés au Maroc. **Il est complexe d'atteindre les objectifs de recyclage au Maroc notamment à cause de la très mauvaise qualité des déchets plastiques fournis à l'industrie du recyclage** (WWF, 2019b), et à cause du manque d'incitations économiques.



État des lieux de la valorisation des déchets (2/2)

Le taux de recyclage des plastiques est encore faible et les objectifs de recyclage loin d'être atteints

- Les incitations au recyclage et à la gestion effective des déchets est très faible puisque le coût de la collecte du plastique pour recyclage s'élève à 20 000 MAD/T (1,850€), alors que le prix du plastique vierge permettant de produire une tonne de sacs plastiques s'élève à 12 000 MAD/T (1,114€) (WWF, 2019a).
- Par ailleurs, **les déchets organiques endommagent les déchets potentiellement recyclables alors qu'ils pourraient être valorisés**. Ces déchets organiques représentent plus de 60% du volume de déchets générés au Maroc, et davantage encore dans les régions les plus rurales. Ils permettent une grande production de biogaz. Toutefois, seule une infime partie des déchets organiques, inférieure à 10% est valorisée en biogaz (WWF, 2019b).

Malgré la volonté affichée du gouvernement de les fermer, les décharges non contrôlées sont nombreuses sur le territoire

- **Les dépôts sauvages ou en décharges non contrôlées ainsi que l'incinération des déchets restent les méthodes les plus pratiquées** pour la gestion des déchets au Maroc ce qui provoque des fumées toxiques et dangereuses (WWF, 2019b). 100 kilos tonnes de déchets sont gérées au sein de décharges contrôlées au Maroc sur les sept MT de déchets générés.
- On comptait, en 2008, 174 décharges non contrôlées actives au Maroc. Par ailleurs, **il existait en 2016 uniquement 14 décharges effectives et contrôlées**, dont la majorité près des grandes villes (WWF, 2019b).
- Sur la côte méditerranéenne marocaine, il n'y a que 4 décharges contrôlées mais celle d'Oujda est la seule qui possède une capacité supérieure à 100 MT. Il y a peu de projets de construction de nouvelles décharges contrôlées mis à part celle de Rabat et Casablanca qui pourront accueillir respectivement 500 MT et 1400 MT de déchets (WWF, 2019b).



Bilan global

Bilan chiffré

- Au vu des chiffres cités précédemment, le bilan chiffré est le suivant : 0,71 MT de plastique est produit chaque année au Maroc. 0,55 MT de déchets plastiques sont générés et 0,41 MT de ces déchets sont collectés tandis que 0,14 MT ne sont pas collectés. Des 0,20 MT de déchets plastiques collectés, 0,17 MT sont mis en décharges et 0,20 MT finissent dans des dépotoirs sauvages (WWF, 2019b).



Figure 1 : Schéma résumant les principaux flux de plastiques de leur production à la pollution marine (issue du rapport WWF, 2019b).



Bilan des responsabilités

GOUVERNEMENT NATIONAL

Adopte les réglementations et décrets liés à la gestion des déchets, conformément aux engagements internationaux. Élabore et finance à 9% le Programme National des Déchets Ménagers (PNDM).

AUTORITÉS RÉGIONALES ET MUNICIPALITÉS

Sont responsables de la gestion des déchets et financent le PNDM à 73%. Établissent un plan directeur de gestion des DMA et prennent en charge la collecte, le transport en décharge, l'élimination, le traitement, la valorisation, soit par régie directe ou autonome, soit par concession, soit par gestion directe ou déléguée.

ENTREPRISES PRIVÉES

Concluent, avec les municipalités des contrats de délégation de gestion des déchets (WWF, 2019b). Prennent en charge le recyclage, la construction et l'exploitation des décharges contrôlées, ainsi que la gestion des déchets industriels.

AUTRES ACTEURS (SECTEUR ASSOCIATIF, etc.)

Collectent une grande partie des déchets pour les fournir aux grossistes. Sont dans une situation très précaire. S'organisent parfois au sein de coopératives (WWF, 2019b).



Analyse documentaire

Rappels méthodologiques

Contexte local

État des lieux de la gestion des déchets

Principales sources de pollution

Bibliographie et abréviations



Sources terrestres et sources maritimes

Sources maritimes

- En 2016, 30 MT de déchets plastiques se retrouvaient dans les eaux marocaines, dont 18% - 5,3 MT- en Méditerranée (WWF, 2019a).
- **3% des déchets plastiques - 0,2 MT- arrivent en mer directement via l'industrie de la pêche et le commerce maritime (WWF,2019b).**

Sources terrestres

- **26% des déchets plastiques proviennent des cours d'eau** et notamment le fleuve Moulouya (WWF, 2019b).
- **71% des déchets plastiques proviennent des activités côtières** - 3,8 MT dans la Méditerranée (WWF, 2019b).

Le trajet des déchets une fois en Méditerranée

- 33% de la pollution plastique marocaine en Méditerranée revient sur les côtes du pays en moins d'un an soit 1,2 MT de plastique. Cela correspond à 6,1 kg/km de côtes chaque jour (WWF, 2019b).
- 56% de la pollution plastique générée demeure à la surface un an après s'être retrouvée dans la nature, et **flotte pendant environ 10 ans avant d'aboutir** à sa destination finale, à 80% **sur les côtes**. C'est ce qui est communément appelé « **l'effet boomerang** » sur les côtes marocaines mais aussi algériennes (WWF, 2019a).
- Enfin, 11% de la pollution plastique se retrouve au fond de la mer – soit 0,58 MT chaque année (WWF, 2019b).



Types de produits concernés

Les déchets plastiques sont les déchets les plus récoltés sur les plages, et sont principalement des emballages

- Des **nettoyages de plages et des zones côtières ont lieu de façon régulière**, et sont organisés par les associations locales telles que Zero Zbel et Surfrider Europe via les initiatives océanes. Ils permettent de mettre en avant les déchets que l'on retrouve le plus dans l'environnement (L'Économiste, 2018).
- Sur 50 000 unités de déchets collectés et caractérisés, **les plastiques représentent 75% de la quantité du ramassage**.
- Plus précisément parmi ces déchets plastiques, **60% sont des emballages**, 23% des équipements ménagers, à 16% des déchets de la plasticulture (culture sous abri en matière plastique ou recourant à des matériaux en plastique), et 1% des déchets plastiques issus des bâtiments et travaux publics (Zero Zbel, 2018).

Les déchets plastiques retrouvés dans la nature sont divers, mais certaines marques sont plus présentes

- Parmi les déchets plastiques les plus récoltés on retrouve : les bouteilles de soda, eau, jus et leurs bouchons en plastique, les sacs plastiques, les cordes et filets de pêche, les bâtonnets de sucette et de coton-tiges, les packagings plastiques ("Surfrider Foundation Maroc").
- 48% des déchets sur lesquels il est possible d'identifier un logo sont issus de marques commerciales appartenant à trois entreprises majeures du secteur de la **boisson gazeuse, de l'eau en bouteille et des produits laitiers** ("Surfrider Foundation Maroc").



Points chauds de fuite

Le Maroc comprend deux points chauds de fuite de pollution plastique

- Deux **points chauds de fuite de pollution plastique** sont identifiés au Maroc. La **Baie d'Al Hoceima** possède ainsi des taux de concentration de plastique de 5,6 kg par kilomètre par jour. Une attention particulière est nécessaire en ce qui concerne la dégradation du Parc National El Hoceima, situé aux abords de cette baie. (Heinrich Boll Stiftung, 2020).
- **Nador** est également un point chaud de fuite en ce qui concerne la pollution plastique avec des taux pouvant atteindre 5,1 kg/km/jour. Le site est atteint par la **pollution provenant du delta de Moulouya** et par la pollution due à l'**importante activité maritime des ports de Nador et Melilla** en Espagne (WWF, 2019b).



Analyse documentaire

Rappels méthodologiques

Contexte local

État des lieux de la gestion des déchets

Principales sources de pollution

Bibliographie et abréviations



Bibliographie (1/3)

- Adrdour, M. (2018). *L'émergence d'une économie solidaire au Maroc*. HAL Archives Ouvertes. Issu de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01717927/document>
- Arib, F. (2019). *Des solutions sociales et innovantes pour une gestion durable des déchets au Maroc*. UNTFSSSE. Issu de http://unsse.org/wp-content/uploads/2019/06/299_Arib_Des-solutions-sociales-et-innovante_Fr.pdf
- BO- *Loi sur les sacs en matière plastique*. Environnement.gov.ma. (2015). Issu de http://www.environnement.gov.ma/images/Mde_PDFs/BO_6422_Fr.pdf.
- *Campagne "Kofa mon amour"*. Zerozbel.ma. (2018). Issu de <http://www.zerozbel.ma/koffa-mon-amour/>
- *Ce que contient la poubelle des Casablancais?*. L'Economiste. (2018). Issu de <https://www.leconomiste.com/article/1034813-ce-que-contient-la-poubelle-des-casablancais>.
- *Décret n°2-16-174 d'application de la loi n°77-15*. Environnement.gov.ma. (2016). Issu de http://www.environnement.gov.ma/images/Mde_PDFs/Fr/Actualisation_Cadre_Legislatif_05082016/7_Decret_interdiction_de_la_fabrication_de_limportation_de_lexportation_de_la_commercialisation_Plastique.pdf.
- Heinrich Boll Stiftung. (2020). *Atlas du plastique*. Fondation Heinrich Boll. Issu de <https://ma.boell.org/sites/default/files/2020-02/ATLAS%20DU%20PLASTIQUE%20MR-BD.pdf>
- OCDE. (2017). *Le rôle des élus au sein des communes du Maroc*. OCDE. Issu de <https://www.oecd.org/mena/governance/le-role-des-elus-au-sein-des-communes-du-maroc.pdf>



Bibliographie (2/3)

- *Loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination.* Environnement.gov.ma. (2006). Issu de http://www.environnement.gov.ma/images/Mde_PDFs/Fr/Actualisation_Cadre_Legislatif_05082016/6_Loi_28_00_relative_à_la_Gestion_et_Elimination_des_Déchets.pdf.
- *Charte Nationale Médias, Environnement et Développement Durable.* Environnement.gov.ma. (2017). Issu de http://www.environnement.gov.ma/images/SEDD_Charte_Nationale_Médias_Environnement_et_Développement_durable_FR.pdf.
- *Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable - Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement.* Environnement.gov.ma. Issu de <http://www.environnement.gov.ma/fr/component/content/article?id=633:l-ecotaxe-au-service-du-développement-de-la-filiere-de-recyclage-du-plastique>.
- *Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement.* Environnement.gov.ma. Issu de <http://www.environnement.gov.ma/fr/component/content/article?id=633:l-ecotaxe-au-service-du-développement-de-la-filiere-de-recyclage-du-plastique>.
- *Ministère de l'Energie, des mines et du Développement Durable. Je deviens éco-citoyen ! [Ebook].* Issu de http://www.environnement.gov.ma/PDFs/ecolos/Livret_Pedagogique_-_Dechets_final.pdf.
- *Morocco | Plastic or Rubber | Exports and Imports.* Wits.worldbank.org. (2018). Issu de https://wits.worldbank.org/CountryProfile/en/Country/MAR/Year/2018/TradeFlow/EXPIMP/Partner/ALL/Product/39-40_PlastiRub#.
- *Programme National des Déchets Ménagers (PNDM).* Pncl.gov.ma. (2008). Issu de <http://www.pncl.gov.ma/fr/grandchantiers/Pages/PNDM.aspx>.
- *Surfrider Foundation Maroc.* Surfrider Foundation. Issu de <http://www.surfridermaroc.com>.
- *Tous Ecolos.* Environnement.gov.ma. (2017). Issu de <http://www.environnement.gov.ma/fr/151-tous-ecolos>.



Bibliographie (3/3)

- UNEP. (2016). *Marine Litter Legislation : A toolkit for policymakers*. United Nations. Issu de [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/8630/-Marine litter legislation A policy toolkit for policymakers-2016marine litter legislation.pdf.pdf?sequence=2&isAllowed=y](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/8630/-Marine_litter_legislation_A_policy_toolkit_for_policymakers-2016marine_litter_legislation.pdf.pdf?sequence=2&isAllowed=y)
- WWF. (2019). *Stop the flood of plastic*. WWF. Issu de http://awsassets.panda.org/downloads/05062019_wwf_marocco_guidebook.pdf
- Zero Zbel. (2018). *Enquête sur l'usage des sacs en plastique*. Zero Zbel. Issu de <http://www.zerozbel.ma/wp-content/uploads/2018/06/Enquête-sur-lusage-des-sacs-plastiques-et-des-alternatives-aux-sacs-plastiques-Association-Zero-Zbel-Juin-2018-.pdf>



Abréviations

- CBD : Convention sur la diversité biologique
- CNUDM : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
- CMS : Convention de Bonn sur les espèces migratrices
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- ESS : Économie sociale et solidaire
- Kg/hab/an : kilogrammes consommés en moyenne par habitant annuellement
- London Convention : Convention sur la prévention de la pollution marine
- MAD : dirham marocain
- MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- MT : Millions de tonnes
- PNDM : Programme National des Déchets Ménagers
- PET : polytéréphtalate d'éthylène
- ODCO : Office du Développement et de la Coopération
- WWF : World Wide Fund
- UNEP : United Nations Environmental Programme

CONTACTS

Lucile COURTIAL

Coordinatrice de Beyond Plastic Med

lcourtial@fpa2.org

+33(0)6 40 62 73 26

Marie LE TEXIER

Coordinatrice de l'étude

marie@consultantseas.com

+33(0)6 46 52 41 11